



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 32138

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la prise en charge de l'obésité. En effet, un rapport parlementaire a souligné la déficience de la prise en charge des personnes obèses dans l'ensemble du système de santé, en ville comme à l'hôpital. Un adulte sur deux est en surcharge pondérale et un sur six est obèse. Un enfant sur cinq souffre de surpoids. Les complications sanitaires sont graves : diabète, maladies cardiaques, altération du foie, mais aussi cancers. Un grand nombre de personnes obèses sont dans l'errance thérapeutique, les malades ne savent pas où aller. Le rapport met en évidence que faute de matériels adaptés (lits, brancards, tables d'opération..) et de personnels formés, les personnes présentant une obésité massive ne sont pas toujours accueillies et traitées dignement. Elles sont même, parfois, confrontées à un refus d'admission, notamment dans certains services de soins de suite. En conséquence, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32138

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2008, page 8540

Question retirée le : 27 avril 2010 (Fin de mandat)